

# « Ecotourisme à Yola : Enjeux et perspectives pour le développement local dans la Commune de Bikok ».

Jean-Baptiste NZOGUE - *Université de Douala*

Delphin Justin ALIMA - *Université de Douala*

---

**Historique de l'article** | Reçu : 06 novembre 2023 | Accepté : 17 mai 2024 | Publié : 27 Juin 2024

---

Cahiers Inter-Universitaires d'Etudes et de Recherche-Actions pour le Développement de l'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (CIERAD-ACP)

Numéro° 17  
Varia

---

## Résumé

Les Sommets de Rio et de Johannesburg ont révélé l'écotourisme dans le monde comme une forme de tourisme conciliant les impératifs de durabilité environnementale et les objectifs de développement socioéconomique inhérents aux activités économiques. Certains pays comme le Costa Rica, l'Afrique du Sud, l'Île Maurice, etc., ont saisi cette aubaine en faisant de l'écotourisme l'un des principaux leviers leur de développement. Au Cameroun, malgré un potentiel impressionnant, ce secteur demeure très peu exploité en raison des contraintes structurelles et conjoncturelles. Le site de Yola dans la Commune de Bikok en constitue une illustration éloquente et permet de mieux comprendre la situation de l'écotourisme au Cameroun et l'absence de perspectives claires pour son épanouissement. En effet, si le Ministre du tourisme et des loisirs a prononcé, en 2018, un discours ambitieux sur les perspectives d'aménagement de ce site et l'amélioration du cadre et des conditions de vie des populations locales, aucune action déterminante n'a été posée cinq ans après. Au nombre des difficultés rencontrées en général, l'on peut relever la faible application des lois et décrets régissant ce secteur d'activités, le manque de collaboration et de coopération entre les acteurs, la modicité des financements, le manque d'infrastructures et de logistiques, etc. C'est cet état de choses qui explique le déficit d'exploitation du patrimoine écotouristique et l'état de quasi abandon du site de Yola. Ce travail qui fait une présentation pluridimensionnelle du site étudié, propose aussi des mécanismes et pistes visant la transformation du site de Yola en une véritable destination touristique. Abordée suivant une approche multidisciplinaire, cette analyse s'appuie sur des ressources documentaires, des entretiens exploratoires et des observations participantes. Il en résulte qu'une patrimonialisation appropriée de ce site nécessite une volonté politique matérialisée par la mise en place de structures adéquates, la synergie d'actions au niveau institutionnel, la participation des populations locales et la mise à disposition de personnels qualifiés.

**Mots clés :** Ecotourisme, Décentralisation, Développement local, Cameroun, Commune de Bikok

## Abstract

The Rio and Johannesburg Summits revealed ecotourism world as a form of tourism that reconciles the imperatives of environmental sustainability with the socio-economic development objectives inherent in economic activities. Some countries, such as Costa Rica, South Africa, Mauritius, etc. have seized this opportunity and made ecotourism their development lever. In Cameroon, despite an impressive potential, this sector remains unexploited due to structural and economic constraints. The site of Yola in Bikok sub-division is a perfect example of this and helps us to better understand the situation of ecotourism and the absence of clear prospects for its blossoming. In fact, although the Minister of Tourism and Leisure delivered an ambitious speech in 2018 on the development prospects for this site and the improvement of living conditions of the local populations, no decisive action has been taken five years later. Among the difficulties encountered in general, we can note the poor application of laws and decrees governing this sector of activity, the lack of collaboration and cooperation between the actors, lack of funding, lack of infrastructure and logistics, etc. This situation explains the poor exploitation of the ecotourism heritage in Cameroon and the stage of virtual abandonment of the Yola site. This work, which presents the studied site in variety of its aspects, also offers mechanisms and ways aimed at transforming the Yola site into a real tourist destination. Tackled in a multidisciplinary approach, this analysis is based on documentary resources, exploratory interviews and participant observations. It appears that, an appropriate patrimonialization of the Yola requires a political commitment materialized by the provision of adequate structures, a synergy of actions at the institutional level, the participation of local populations and the provision of qualified personnel.

**Keywords:** Ecotourism, Decentralization, local development, Cameroon, Bikok Sub-division

## Introduction

La localité de Yola jouit d'un paysage culturel important qui, s'il est bien patrimonialisé, peut contribuer d'une manière significative au développement local dans la Commune de Bikok. Dépositaire d'un riche patrimoine naturel, en l'occurrence, le fleuve Nyong, l'Arbre Millénaire, l'Ile aux perroquet, etc., cette localité n'est malheureusement pas classée parmi les « destinations écotouristiques » du Cameroun. Faute de projets patrimoniaux autour de ces atouts naturels, l'activité écotouristique s'y déroule à l'ombre des exploitations agricoles (cacao, manioc, arachide, etc.). Pourtant, dans certaines régions du pays, au Nord et à l'Ouest notamment, ce secteur apparaît aujourd'hui comme un levier de progrès local et durable intégrant le socio-culturel et l'environnemental. En effet, si le discours politique – à travers les lois et les décrets – semble présenter ce secteur d'activités comme un atout important pour le développement local et national au Cameroun, très peu a été fait pour le capitaliser. Les parties septentrionale et occidentale où l'écotourisme est plus ou moins visible le doivent plus à leur environnement facilement accessible qu'à une volonté politique. Comment comprendre ce paradoxe entre un discours reconnaissant l'importance de l'écotourisme et le manque d'actions conséquentes dans ce secteur d'activités ? En d'autres termes, que peut-on faire pour que le site de Yola – qui est l'un des principaux atouts naturels de la Commune de Bikok – soit valorisé et qu'il puisse induire le développement local de cette localité demeurée très enclavée jusqu'ici ? Cette analyse qui s'inscrit dans une approche pluridisciplinaire, s'appuie

sur des ressources documentaires, des entretiens exploratoires et des observations participantes. Outre la présentation de la localité étudiée et de ses atouts écotouristiques, elle examine les rapports entre les services publics gouvernementaux et territoriaux camerounais dans la gestion du patrimoine et la promotion du tourisme ; le site de Yola ne constituant qu'une étude cas suffisamment représentative de la réalité camerounaise en matière d'écotourisme. Il en résulte que la mise sur pied de projets patrimoniaux – fondés sur une synergie d'actions mobilisant des ressources financières et humaines nécessaires – autour des atouts écotouristiques du site de Yola induira sans doute le développement de la Commune de Bikok qui ne compte aujourd'hui que sur une agriculture rudimentaire.

## 1. Espaces et réalités naturelles : État des lieux du site de Yola

Dans le but de renforcer les capacités des populations locales dans la gestion de leurs propres affaires à l'effet d'impulser le développement local, l'Etat du Cameroun a entrepris, depuis 1996, de s'engager dans la voie de la décentralisation. Ce changement de paradigme permet ainsi aux collectivités territoriales décentralisées (CTD) de mieux capitaliser leurs atouts et de jouer un rôle plus significatif dans le développement national.

## 1.1 Présentation de la Commune de Bikok

La décentralisation au Cameroun, même si elle fut conjoncturelle, est une pratique très ancienne qui remonte au protectorat allemand (Essamé, 2022, p. 7), précisément en 1884 lorsque l'administration coloniale créa des circonscriptions administratives à Victoria et à Kribi (Kuaté, 2002, pp. 4-5) pour protéger les intérêts commerciaux des Allemands. Mais la municipalité à proprement parler, s'installa progressivement dans le pays entre 1920 et 1960 (Hond, 2010). Evincés après leur défaite en 1918, les Allemands cédèrent la place aux Français et aux Anglais qui se partagèrent le Kamerun en vertu d'un mandat de la Société Des Nations (SDN), renouvelé par l'Organisation des Nations Unies (ONU) (Briltey, 1995, p. 69). Ainsi, dans la partie orientale pour le cas qui nous intéresse, la France érigea les villes de Douala et Yaoundé, dès 1941, en Communes Mixtes Urbaines. En 1952, toutes les subdivisions administratives furent dotées de Communes Mixtes Rurales (Briltey, 1995). La particularité réside du fait qu'en 1955, la France engagea une réforme administrative avec la mise sur pied des Communes de Plein et de Moyen Exercice (Yaoundé, Douala et Nkongsamba) avec un Maire élu, les Communes Urbaines et les Communes Rurales dont l'administrateur fut désigné. Et en 1959, apparurent une autre catégorie de communes : les Communes Mixtes Rurales au nombre desquelles se trouvait la Commune de Bikok, créée le 13 mai 1959 par la loi n°59/19 portant création de la Commune Mixte Rurale de Djoungolo-Etenga. Il convient de rappeler qu'avant cette date, cette localité faisait partie de la Commune de Yaoundé-Djoungolo. Suite aux mutations qu'a connues la municipalité camerounaise, Bikok est parti de la Commune Mixte Rurale de Djoungolo-Etenga en 1959 à

la Commune Rurale en 1996 avec un exécutif élu en passant par la Commune Mixte Rurale entre 1972-1974 et la Commune Rurale entre 1974-1996 avec un exécutif municipal nommé.

Bikok est l'une des 4 Communes du Département de la Mefou et Akono dans la Région du Centre. Son chef-lieu est situé à une quarantaine de kilomètres du siège des institutions du Cameroun. Cette municipalité couvre une superficie d'environ 1200 km<sup>2</sup> et est limitée au Nord par les Communes de Yaoundé III<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup>, au Sud par le fleuve Nyong, au Nord-Ouest par la Commune de Mbankomo, au Nord-Est par la Commune de Mfou, à l'Ouest par la Commune de Ngoumou, au Sud-Ouest par la Commune d'Akono et au Sud-Est par la Commune de Mbalmayo. *Elle s'étend du Nord au Sud sur une distance de près de 35 km et de l'Est à l'Ouest sur une largeur de près de 10 Km* (Plan Communal de Développement de Bikok, 2022).

La population de la Commune de Bikok est estimée aujourd'hui à plus de 20 000 âmes majoritairement constituées des Etenga (ethnie autochtone) représentant près de 95% des habitants (Plan Communal de Développement de Bikok, 2022). Elle est répartie en 5 groupements (Chefferies de 2<sup>e</sup> degré) dont Nyomo, Meyila, Oman, Bikop et Evindissi qui constituent les 57 villages (Chefferie de 3<sup>e</sup> degré). Dans l'ensemble, la parenté et la solidarité sont les bases de cette Commune. Organisé en société patriarcale, chaque village a à sa tête un Chef (*Nkukuma*) dont la succession reste héréditaire (Comsu, 1982, p. 22). Par ailleurs, l'analyse de la foi chrétienne permet de constater la prédominance du christianisme représenté par le catholicisme (90%), le protestantisme (5%) et le pentecôtisme (5%).



## ***1.2. Le site de Yola : une offre originelle et un potentiel extraordinaire***

Yola est un paysage culturel d'une pure rareté au cœur de la forêt équatoriale. Situé dans la Commune de Bikok au groupement d'Evindissi, le site de Yola fut aménagé en 1996 par l'Etat du Cameroun et l'Organisation Mondiale de Tourisme (OMT) grâce au projet Sustainable Tourism for Eliminating Poverty (STEP) destiné à la valorisation et à la rentabilisation, avec pour objectif principal de réduire la pauvreté des populations locales et développer les activités de loisirs (Mamadou, 2008, p. 17). Précisément, Yola se localise à 73 km de Yaoundé, à 25 km de Mbalmayo, à 22 km d'Akono et à 35 km de Bikok. Ainsi, pour y parvenir, deux itinéraires sont à exploiter. Partant de Yaoundé l'on peut passer par Mbankomo, Ngoumou, Akono, Man-Menyi, Akok Bekoé, Evindissi jusqu'à Yola. Ou, partant de Yaoundé l'on peut également passer par Mbalmayo, Okodé, Evindissi jusqu'à cette localité.

Le climat à Yola est agréable car, il assure un ensoleillement continu. Il est de type équatorial avec 4 saisons dont 2 sèches et 2 de pluies. La pluviosité annuelle est de 1500-2000 mm d'eau (Plan Communal de Développement de Bikok, 2022, p. 1) répartie en deux saisons de pluies. C'est une zone très humide, avec une température moyenne oscillant entre 22 et 28°C., et une humidité moyenne de 61% (Owona Ndongo, 2002, p. 22). C'est donc un climat qui constitue une plus-value pour le tourisme balnéaire. Du nom « Bikok », qui signifie en français « Rocher », cette commune est dominée en général par de nombreuses collines

surtout dans les groupements de Bikop et d'Evindissi qui rendent les sols (argilo-ferrallitique) très fertiles tant pour les cultures de rente que pour les cultures vivrières annuelles. Cependant, ces collines peuvent perturber les voyages des touristes en saison de pluies. La zone de Yola est relativement plate, avec les altitudes comprises entre 630 et 670 mètres (Lolo Elangué, 2011, p. 9). L'hydrographie de cette zone quant à elle est très dense et dominée par le fleuve Nyong et des rivières qui l'arrosent.

Un océan verdoyant de fougères, de lianes et d'arbre géants, telles sont les caractéristiques de la forêt de Yola. Cette dernière est l'habitat naturel le plus complexe et le plus fascinant du paradis terrestre tant pour les arbres que pour la flore et la faune. Comprenant une forêt dense sempervirente et une forêt semi-décidue (formation végétale arborée haute et dense), la végétation de Yola est caractérisée par la stratification verticale grandement dominée par les plantes. F. Ezembé indique durant notre conversation qu'« On peut en trouver environ 100 espèces » (communication personnelle, 15 janvier 2023) . Cette diversité florale est d'une importance absolue pour les populations riveraines et l'économie locale. Car, elle ravitaille non seulement la pharmacopée traditionnelle mais aussi les marchés des villes environnantes en essences forestières.

Par ailleurs, cette forêt tropicale de Yola est si complexe de par sa structure biologique en ce sens qu'elle abrite des populations de grands et moyens mammifères tels que le varan du Nil et le python d'Afrique ; des rongeurs, du porc-épic africain et du Céphalophe, etc. N. Akoa cite d'autres espèces fauniques présentes dans la zone telles que la civette d'Afrique,

le buffle nain, le pangolin à longue queue, le Cob de buffon (communication personnelle, 10 janvier 2023). De même, les endroits temporairement inondés par des eaux offrent à Yola une fréquentation d'environ 100 espèces d'oiseaux tels que les perroquets, les martins chasseurs marrons, les éperviers pies, les loriots à tête noire, etc. J. Bibi nous apprend que cet endroit abrite également les papillons de tout genre (communication personnelle, 10 janvier 2023). Quant à la faune halieutique, on y retrouve une variété de poissons et de crabes. Ces espèces sont retrouvées dans le fleuve Nyong et les rivières qui l'arrosent (*Osoé Manga, Iboal Koé*, etc.). F. Alima indique durant notre conversation que « parmi les espèces couramment consommées par les populations et commercialisées par les pêcheurs figurent le poisson Kanga, le poisson vipère, la silure, le tilapia, la carpe, la perche du Nil » (communication personnelle, 17 décembre 2022).

La localité de Yola a été choisie par l'Organisation Mondiale du Tourisme et l'Etat du Cameroun comme site écotouristique en 1996 afin d'y développer un tourisme durable. Ce lieu calme et reposant offre des possibilités d'excursion sur le fleuve Nyong et dans la forêt. Les activités exercées à cet endroit sont l'excursion sur le cours d'eau, l'observation des perroquets de l'Arbre Kossipo, la chasse des papillons, etc. Le fleuve qui sillonne la forêt tropicale constitue un attrait impressionnant pour les visiteurs. Il est très calme, large et attirant. Il plonge les touristes dans un calme profond, versés dans un vent frais et doux venant des eaux et bercés par des chants d'oiseaux aux airs originaux. (Cf. photo 1).

Pour une bonne promenade en pirogue, la période des hautes eaux est privilégiée. Elle permet de visiter la forêt tropicale en parcourant le fleuve Nyong. Cette excursion est appelée par les guides : tour des sous-bois. (Cf. Photos 2 et 3). Par ailleurs, à 300 mètres de l'Arbre et à une quinzaine de minutes en pirogue, c'est l'Île aux perroquets. Ce nom vient du fait que tous les soirs, vers 18h30, de milliers de perroquets viennent dormir à cet endroit. Ils repartent au petit matin au tour de 5h30-6h. Ces oiseaux à queues rouges surnommés Jako sont une espèce en voie de disparition (Cf. Photo 4). Les populations plaident d'ailleurs pour la protection de ces oiseaux qui font partie de la communauté des « vivants » de cette localité. Ainsi, il est formellement interdit de les attraper ou de les tuer. Il est plutôt conseillé, si possible, de les filmer : un moyen de plus de vendre leur image et celle du site de Yola.

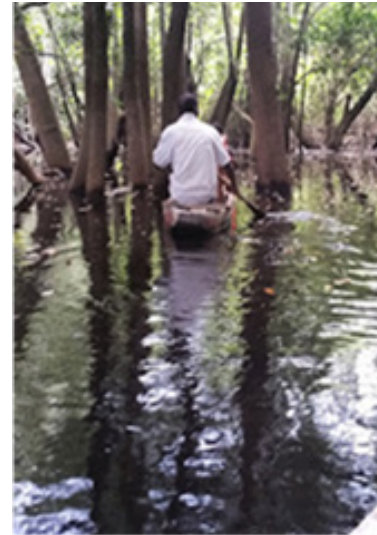
**Photo 1 :** Fleuve  
Nyong du site de Yola



**Photo 2 :** Sous-bois



**Photo 3:** Fleuve Nyong  
des sous-bois



**Source :** Clichés fait par les auteurs du travail en janvier 2023.

Le Nyong offre dans son ensemble un tourisme balnéaire faisant partie de l'une des grandes attractions du site. Sa présence peut offrir aux touristes des opportunités de balades en pirogues et des dégustations des poissons d'eau douce frais.

Le Gros Arbre est le principal attrait du site de Yola. Ce Kossipo ou Sapelli en langue locale *Atom Assié* est un arbre tricentenaire à l'allure solennelle et très présent au sein des paysages de la population locale. Selon plusieurs sources locales, ce monument serait âgé de 1675 ans. Autrement dit, si cet arbre pouvait parler, il raconterait 16 siècles de l'histoire de sa vie et celle de son entourage. Il fait environ 12 mètres de diamètre et plus de 85 mètres de long. Etant au pied de cet arbre, il'on paraît tout minuscule. Visiblement, il est non seulement le plus gros mais également le plus long et le plus

vieil arbre de cet endroit. Cf. Photos 5 et 6).

En un mot, Yola offre la possibilité d'un large éventail d'activités pouvant attirer de nombreux visiteurs. La principale activité aujourd'hui reste la promenade sur le Nyong. Elle permet de profiter du cadre magnifique et de l'ambiance de la forêt et s'effectue à bord des pirogues confectionnées pour la plupart en bois de Sapelli. La vitesse utilisée par les piroguiers est lente ce qui permet de se détendre et de mieux observer la nature.

Photo 6 : Indication de

l'Arbre Kossipo

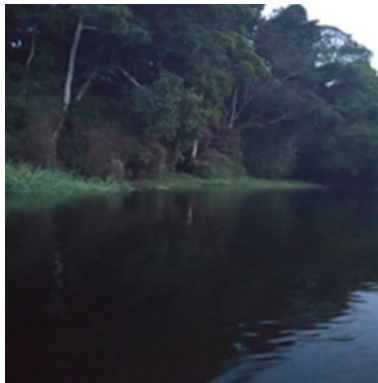


Photo5 :Arbre Millénaire

Yola



Photo 4 : Ile aux perroquets



### 1.3 Légende et mythologie du site de Yola

La principale attraction de ce paysage culturel reste le Gros Arbre. Il

est sans doute l'exemple le plus probant, si ce n'est pas le plus emblématique, de l'existence possible d'une mythologie. Cet Arbre majestueux qui subjugué le paysage de Yola et constelle les imaginaires collectifs de plusieurs civilisations (Etenga) n'est pas seulement un lieu de rassemblement des touristes, mais il représente aussi un endroit sacré pour les autochtones qui s'en servent lors des cérémonies et rituels traditionnels. Il fait l'objet d'un culte hebdomadaire hérité d'une tradition ancestrale. A ce titre, il existe plusieurs rites autour de ce monument naturel. Les patriarches et leurs populations s'y rendent très souvent pour se confier aux regards bienveillants des ancêtres. Il est à cet effet un « patrimoine, vestige spirituel et sanctuaire naturel du peuple Etenga » en ce sens que cet Arbre est l'« être naturel » par excellence pour ceux qui veulent voir leurs rêves se réaliser. P. Balla Yene relève qu' « étant au pied de cet arbre, il suffit de poser la main droite sur l'Arbre, de formuler un souhait et de le méditer, il y a une lueur d'espoir qu'il soit exaucé. C'est le cas des jeunes qui veulent passer des aveux de mariage traditionnel » (communication personnelle, 16 janvier 2023). De même, puisque cet arbre est censé posséder des esprits qui font durer les mariages pour l'éternité, notre informateur indique que « généralement, la communauté amène des couples nouvellement mariés pour présenter leurs souhaits » (P. Balla Yene, communication personnelle, 16 janvier 2023). Il est présumé que le couple qui l'a fait ne pourrait en aucun cas divorcé et ira de succès en succès. Etéta Mbarga que pour les maladies dites « mystiques », « il suffit de se tenir au pied de ce monument et méditer, ensuite prendre son écorce, mâcher et avaler, vous pourrez trouver la guérison tant recherchée » (communication

personnelle, 15 janvier 2023). Cette phase lui confère donc un rôle de porte-bonheur et de solution aux maladies.

Par ailleurs, pour cette population, les croyances religieuses et mystiques sont ancrées dans la nature. Alors, ce géant en pays Etenga attise non seulement les convoitises et a également une valeur très symbolique. E. Onana Ondhoua indique que « la population se rassemble à son pied sous forme de pèlerinage <sup>1</sup> non seulement pour discuter, notamment lors de la tenue des tribunaux mais aussi pour prendre certaines décisions » (communication personnelle, 15 janvier 2023). A titre illustratif, lorsque quelqu'un se noie au Nyong, pour repêcher le corps, les riverains se réunissent au pied de cet arbre pour demander l'aide des ancêtres et des esprits. Ce Kossipo à feuillage vert presque toute l'année, est considéré comme un symbole de l'éternité, de l'immortalité et de la fertilité. C'est pourquoi il représente pour les populations locales et certains visiteurs qui ont des cœurs purs, un « Jardin d'Eden » dans lequel ils peuvent trouver le bonheur. En un mot cet Arbre Millénaire est considéré comme la présence des « dieux sur terre ».

A Yola, la nature et la culture sont liées. Le fleuve Nyong qui offre un voyage en toute tranquillité dans les sous-bois ; le paysage pittoresque qui représente une condition indispensable pour le tourisme ; l'île aux perroquets qui attire l'attention des visiteurs et le Kossipo qui est « l'élément de marque » même du site de par son immensité. Ce lieu est également pour les populations locales un haut lieu de culture et spiritualité. Il représente

<sup>1</sup> Le pèlerinage est conçu comme une mobilisation « traditionnelle » qui renvoie à l'histoire locale et au passé des populations et mobilise par conséquent une iconographie traditionnelle (coutumes traditionnelles).

ainsi une bonne destination touristique qui, malheureusement, connaît de sérieux problèmes de développement.

## 2. Les problèmes de valorisation des produits écotouristiques de Yola

Considérées comme un « paradis terrestre », les richesses du site de Yola pourraient rivaliser sans efforts avec celles d'autres destinations touristiques au Cameroun. Malheureusement, ces richesses n'ont pas encore trouvé leur place dans l'industrie touristique du pays à cause de multiples contraintes.

### 2.1. Les contraintes structurelles (*Insuffisances de stratégies politiques*)

Au Cameroun en général, la gouvernance touristique est très insuffisante (Tchindjang & Etoga, 2014). Cette situation est exacerbée par le fait que le gouvernement ne met pas toujours un accent particulier sur l'application des lois et réglementations régissant l'activité touristique au Cameroun. Les pratiques actuelles contribuent plutôt à asphyxier ce secteur d'activités. N'en déplaise au Ministre en charge du tourisme dont le discours se veut optimiste et rassurant quant à la visibilité à la destination camerounaise :

Nous sommes engagés dans une grande action qui devrait nous permettre de faire du Cameroun une grande et vraie destination touristique. Nous avons le potentiel pour cela et nous avons la détermination des pouvoirs publics et de tous les acteurs. (Baba Hamadou, Ministre

camerounais du tourisme, 2004-2011).

La loi du 14 avril 1998 régissant l'activité touristique au Cameroun reste inappliquée sur le terrain ; pourtant elle dispose en son article 4 que :

Le développement de l'activité touristique sur l'étendue du territoire national constitue une préoccupation majeure de l'Etat (...), il élabore des stratégies, plans ou programmes en vue d'assurer le développement rapide et durable du tourisme et de créer des effets d'entraînement positifs sur l'économie nationale<sup>2</sup>.

Dans les faits on observe plutôt un déficit de pouvoir de décision réel, fiable, convaincant et suffisamment attrayant pour soutenir un tourisme durable (Tchindjang & Kengne Fodouop, 2003). Ceci se manifeste par une mauvaise prise en charge des sites et infrastructures touristiques. En effet, la gestion du tourisme au Cameroun en général est dominée par un manque de collaboration entre acteurs. Leur rôle est très souvent mal défini, ce qui rend aussi difficile un dialogue constructif entre les parties prenantes, occasionnant ainsi un dysfonctionnement administratif. En fait, la collaboration ou la coopération entre les différents acteurs à divers niveaux d'administration et dans l'élaboration d'une politique constitue un élément incontournable dans la gestion du tourisme national. A Bikok aujourd'hui, on déplore l'absence d'une synergie d'acteurs impliqués dans ce secteur (les Ministères, les Délégations, Collectivités Territoriales Décentralisées, les populations locales et les touristes) ; les services (le transport et les services hôteliers et de restauration)

<sup>2</sup> Loi N°98-6 DU 14 AVRIL 1998 relative à l'activité touristique et loisirs au Cameroun, Art. 4.

et les équipes (écoguides). De nombreux acteurs sont souvent persuadés que leurs opinions et intérêts ne sont point pris en compte. Par ailleurs, l'analyse de l'offre écotouristique à Yola démontre qu'il y a peu d'activités disponibles. Ceci atteste de la faiblesse voire de l'inexistence d'une stratégie coordonnée de promotion et de marketing. Cette destination est très peu connue, car les atouts ne sont publicisés ni dans les chaînes de radio ni à la télévision ni à l'internet, etc. La situation est aggravée par l'inexistence d'outils basiques de promotion (plaques, les guides, les brochures, etc.).

## *2.2. Contraintes conjoncturelles (Ressources financières et humaines : un vrai déficit dans la Commune de Bikok*

L'industrie du tourisme au Cameroun a été placée par le gouvernement parmi les points centraux de développement à l'émergence 2035. Cependant, le budget alloué au Mintoul ne tient pas toujours compte des prévisions faites. Selon un article publié par Cameroon Tribune, le budget du Ministère Tourisme et des Loisirs pour l'année 2023 s'élève à 7,407 milliards de francs CFA (Amadou Tikele, 28 novembre 2022). Certes, d'année en année, ce budget connaît une légère augmentation (pour des aspects de fonctionnement), mais il demeure très insignifiant eu égard aux investissements à entreprendre.

Pareillement, la décentralisation ne s'est toujours pas accompagné de moyens financiers nécessaires à une bonne gouvernance territoriale. Les ressources budgétaires régionales, départementales et même communales sont infimes par

rapport aux travaux à réaliser. En découle un déficit d'aménagement touristique qui est ressenti à plusieurs égards. D. Déré, Délégué départemental du tourisme et loisir de la Mefou et Akono indique que le budget de la délégation de tourisme de cette circonscription administrative, depuis 2018, n'a presque jamais excédé 4.000.000 FCFA par an (communication personnelle, 13 septembre 2021). Entre 2019 et 2022, cette dotation a plutôt été utilisée pour la réfection des domiciles des chefs du deuxième degré du Département de la Mefou et Akono. Et en 2022, les efforts ont été orientés vers la rénovation de la bibliothèque de la Commune de Bikok. Aucune dotation n'a été utilisée pour des besoins touristiques. Quoiqu'il en fasse, ce budget est jugé très faible par les spécialistes du domaine pour la mise en œuvre de leurs plans d'actions et politiques sectorielles. G. Amougou Mbarga, Secrétaire Général Adjoint à la Mairie de Bikok pour l'année 2023 en cours, la Commune a voté un budget de 27.000.000 FCFA pour la valorisation du site de Yola (communication personnelle, 16 janvier 2023). Mais jusque-là, ce budget est très insignifiant eu égard aux besoins d'investissement et rien ne garantit la mobilisation ou la mise à disposition de ces ressources financières. Certes, ces dernières années quelques initiatives ont été prises par la commune de Bikok, notamment la délimitation du site, la construction d'un bungalow, l'aménagement du tronçon carrefour Onanbessala-Yola, mais ces efforts restent insuffisants et nécessitent une volonté politique plus manifeste si l'on veut promouvoir l'écotourisme à Yola.

Par ailleurs, le Cameroun souffre d'un déficit en qualité de ressources humaines en charge du tourisme. Cette

situation est constatée par Tchindjang et Kengne Fodouop qui estiment que le développement de la formation professionnelle est faible en matière touristique, il en est de même de la promotion du tourisme en association avec le secteur privé (Tchindjang et Kengne Fodouop, 2003, p. 5). En amont, le problème reste celui de l'insuffisance de l'offre et du déficit de formation. Les programmes d'enseignement ne prévoient pas l'initiation au tourisme dans les lycées et collèges. Au niveau supérieur, à notre connaissance, seules deux universités d'État sur dix sont dotées d'un département de tourisme et d'hôtellerie ; il s'agit des Universités de Yaoundé I et de Ngaoundéré. Cet effort d'offre de formation est perceptible aussi dans certains instituts privés d'enseignement supérieur, mais on observe que l'emphase est beaucoup plus mise sur l'hôtellerie. Il s'ensuit que le Cameroun compte très peu de personnels formés dans les métiers du tourisme. Ce secteur est ainsi laissé entre les mains des employés non qualifiés ne maîtrisant pas les normes déontologiques et professionnelles du tourisme. Ainsi, le site de Yola qui a besoin d'expertise pour sa valorisation et gestion, ne dispose pas de professionnels en tourisme. Les jeunes de la localité sont souvent contraints de jouer le rôle d'écoguide sans aucune formation au préalable.

### *2.3. L'inadéquation des infrastructures et logistiques touristiques*

Comme le rappellent Georges Cazes et Robert Lanquar,

Les infrastructures touristiques apportent une contribution déterminante au renforcement de la capacité de production de tous les secteurs

de l'économie. Or celles de l'Afrique figurent parmi les plus déficientes du monde, tant en terme de couverture que de qualité. Leur piètre état, constitue un obstacle majeur à l'accélération de la croissance, empêchant les pays africains d'être concurrentiels sur les marchés internationaux. ( OMT, 2000, p. 46)

A Yola, les infrastructures d'accueil sont curieusement rares voire inexistantes. On peut néanmoins relever que la Commune de Bikok a entrepris la construction d'un bungalow sur pilotis en matériaux provisoires, mais bien que ce bâtiment de fortune offre une vue magnifique sur le Nyong et sur l'Île aux perroquets, il reste inachevé et ne peut héberger des visiteurs. Pour la restauration, aucune initiative n'a encore été prise pour construire des restaurants, pourtant le fleuve Nyong et la forêt de Yola peuvent constituer une source de ravitaillement en poisson d'eau douce et viande de brousse. Même l'accès à des infrastructures de soutien telles que l'assainissement, l'approvisionnement en eau potable et électricité et les télécommunications reste limité.

A ces multiples problèmes s'ajoutent celui d'accès aux sites touristiques. Le réseau routier au Cameroun en général et spécifiquement dans la commune de Bikok est défectueux, inadapté et mal entretenu. Ce désenclavement rend les communications très délicates et allonge considérablement les distances ; ce qui constitue un grand frein au développement économique auquel le tourisme pouvait apporter sa contribution. Pour arriver à Yola partant de Mbalmayo ou Akono, il est possible de faire sensiblement 2 heures pour une distance de 25 kilomètres à cause du mauvais état des routes. En saison pluvieuse où le tourisme est favorable à Yola, certaines de ces routes restent dans un piteux état limitant ainsi la mobilité

des personnes.

Les véhicules (taxi brousse), en langue locale « *opep* », qui assurent le transport pour le site de Yola sont dans leur grande majorité les engins de la énième utilisation. Leur mauvais état impose des voyages longs, fatigants et à la limite dangereuse. La situation s'est davantage détériorée avec l'arrivée des mototaxis qui assurent la desserte routière et occasionnent de multiples accidents. Ce moyen de transport reste néanmoins le plus répandu dans les localités de Yola. Pour s'y rendre, l'on peut emprunter la route d'Akono, mais il est conseillé de se rendre à Mbalmayo précisément au lieu-dit « gare moto de *Nseng-Nlong* » car, la moto reste le moyen de locomotion le plus pratique dans cette route. Le transport de Mbalmayo pour Yola oscille entre 2000 et 2500 FCFA en fonction des saisons. Malgré le mauvais état des routes et des engins, l'on enregistre deux postes de contrôles routiers mixtes (police et gendarmerie). Les agents de contrôles dans ces différentes barrières prennent par moto 500Fcfa et 1000Fcfa par taxi-brousse. Toutefois, le manque d'application des dispositifs légaux, de coordination et de cohésion entre les parties prenantes, le déficit infrastructurel et bien d'autres, constituent autant d'obstacles liés à l'absence d'un plan de développement écotouristique (Essono, 2000, p. 8).

### 3. Perspectives pour développement de l'écotourisme à Yola

Pour promouvoir l'élan de l'écotourisme à Yola, la Commune de Bikok devrait mettre en place des politiques sectorielles efficaces adaptées

aux plans de développement local (accessibilité et aménagement du site, promotion et commercialisation des produits touristiques, construction et réhabilitation des infrastructures, etc.) (Metsena Ndjavoua, 2019).

### *3.1. Synergie d'actions, formation du personnel et promotion du site*

Le tourisme est devenu une activité phare de l'économie mondiale car, par son aspect transversal et ses relations connexes, il touche plusieurs domaines. La loi camerounaise régissant le tourisme le définit comme :

Toute activité qui concourt à la fourniture des prestations d'hébergement, de restauration, et/ou la satisfaction des besoins des personnes qui voyagent pour leur agrément ou pour des motifs professionnels, ou qui a pour finalité un motif à caractère touristique notamment l'organisation des voyages et des séjours ; la construction, l'extension, la transformation et l'exploitation d'un établissement de tourisme ; l'aménagement, l'exploitation ou la protection d'un site touristique<sup>3</sup>.

A Bikok, le défi reste de trouver un équilibre entre les grands domaines du tourisme dans une perspective de développement local ayant pour locomotive l'écotourisme. Celui-ci se résume à voyager dans les espaces naturels contribuant à la protection de l'environnement et au bien-être des populations locales. Il s'inscrit dans un contexte d'écodéveloppement optimisant la relation Homme/Environnement (Lequin, 2001, p. 234).

Malgré un contexte de somnambulisme qui date depuis 1960,

l'Etat du Cameroun affiche une volonté et des ambitions politiques de relance de ce secteur qui a d'ailleurs connu plusieurs mutations. Partant de l'Office National Camerounais de Tourisme en 1960 au Ministère du tourisme et des loisirs en 1989 (telle est son appellation aujourd'hui), on est passé tour à tour au Commissariat Général au Tourisme en 1970, à l'Agence de Promotion Touristique du Nord-Cameroun (NORCAMTOUR) en 1971, à la Délégation Générale au Tourisme, au Secrétariat d'Etat au Tourisme en 1986, à la Société Camerounaise de Tourisme (SOCATOURL) en 1987.

A la suite de la création du Mintoul, le législateur a mis sur pied la loi n°98/006 du 14 avril 1998 régissant l'activité touristique au Cameroun et son Décret d'application n°99/443/PM du 25 mars 1999 fixant les modalités applicables de la loi de 1998. A l'article 4 de ladite loi, il est clairement dit que :

Le Mintoul doit prendre toutes mesures tendant à encourager et à garantir la promotion du tourisme. Il doit par ailleurs élaborer les stratégies, plans ou programmes en vue d'assurer le développement rapide et durable du tourisme et de créer des effets d'entraînement positifs sur l'économie nationale. A côté de son rôle de promoteur étatique, les organismes publics et para-publics, les Collectivités Territoriales Décentralisées, doivent, dans le cadre de leurs missions respectives, promouvoir les activités touristiques dans les politiques sectorielles<sup>4</sup>.

Ceci veut dire que la mission du Mintoul est de garantir le développement de l'activité touristique nationale en élaborant les stratégies et plans de développement. Ainsi, cette gouvernance définit un panel d'acteurs et leurs responsabilités pour formuler une politique

3 LOI N°98-6 DU 14 AVRIL 1998 relative à l'activité touristique et loisirs au Cameroun, Chapitre premier : Des dispositions générales, Article 3, 4p.

4 LOI N°98-6 DU 14 AVRIL 1998 relative à l'activité touristique et loisirs au Cameroun.

écotouristique efficiente et identifier les moyens nécessaires pour la mise en œuvre de leurs missions. Dans ce secteur, nous avons entre autres acteurs, l'Etat et ses Ministères (le Ministère du Tourisme et des Loisirs, le Ministère des Arts et de la Culture, le Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, le Ministère des Forêts et de la Faune, etc.) ; les Délégations régionales et départementales ; les Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD) ; les institutions internationales (l'Organisation Mondiale du Tourisme, l'Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture, la Banque Mondiale, etc.) ; les services d'hébergement, de restauration et de transport, les instituts de formation professionnelle, les agences de promotion, les écouguides, les associations, la communauté locale, etc. Tous ces acteurs doivent pouvoir se rapprocher et travailler en synergie pour mener des actions concordantes à l'effet de faire de l'écotourisme un pôle de développement communal.

A Yola, la coordination devrait être basée sur les principes de démocratie participative instaurant des stratégies locales pour favoriser l'aménagement du site, l'amélioration significative de la qualité des infrastructures et services touristiques ; la promotion de la destination, etc. De même, La commune de Bikok, soutenue par le gouvernement, devrait capitaliser le partenariat Commune-Secteur privé pour permettre la mobilisation des capitaux privés, étrangers et locaux dans l'investissement touristique. Elle devrait également renforcer la coopération avec d'autres communes à renommée touristique (Foumban, Kribi, etc.) pour permettre les échanges de compétences, l'organisation

des fora d'échanges, des ateliers de travail, l'entraide pour certains projets à portée touristique, etc.

L'on ne saurait prétendre promouvoir l'écotourisme sans placer la formation des spécialistes au centre des préoccupations (Wassouni, 2015, p. 26). Les pouvoirs publics devraient accorder une importance particulière au développement des institutions et des programmes de formation, le benchmarking entre les Communes, Départements, Régions et Etats.

Cette formation va de pair avec la promotion du site. La commune de Bikok, qui regorge d'un potentiel écotouristique impressionnant dont la valorisation est susceptible d'impulser le développement local, devrait adopter une stratégie communale coordonnée de marketing et de conception de l'image de marque assortie d'un message fort visant à positionner « Yola » comme destination écotouristique de classe nationale et internationale. L'objectif étant de faire découvrir, plusieurs moyens doivent être mis à contribution pour publiciser cette « Marque Yola ». Ainsi, la commune peut avoir recours à l'expertise des organismes de promotion tels le Comité National du Tourisme (CNT), l'Office du Tourisme du Cameroun en Europe (OTCE), etc. Par ailleurs, l'outil internet reste incontournable et innovant pour ce secteur d'activités. Par sa capacité de diffusion de l'information, il crée des espaces de partage et d'échange. Plusieurs touristes font des recherches sur place et organisent leurs voyages. La commune devrait donc mettre sur pied un site web proposant la destination Yola et les principales prestations du site. Cette innovation devrait être mise à profit pour la promotion de l'écotourisme à Yola.

### ***3.2. De la nécessité des infrastructures appropriées***

Le manque d'infrastructures à Yola représente un défi à relever par la commune de Bikok si elle souhaite voir l'écotourisme prendre son envol et contribuer au développement local. Si l'initiative de la construction d'un bungalow est à saluer, il faut surtout rendre viable ce bâtiment pour qu'il permette l'hébergement de quelques visiteurs. Mais le véritable besoin est celui d'une volonté politique devant se traduire en des actions concrètes et à des réalisations pérennes. Des infrastructures dites de base comme les routes exigent surtout un entretien permanent. Dans ce sens, la création d'une route reliant le centre urbain de Bikok au site de Yola et l'aménagement d'une ligne fluviale partant de Mbalmayo à Yola peuvent être des solutions importantes au problème d'enclavement. L'accès à des infrastructures de soutien telles que l'assainissement, l'approvisionnement en eau potable (creuser un forage par exemple) et en électricité (l'utilisation de l'énergie renouvelable à l'exemple de l'énergie solaire), les télécommunications, la création d'un poste de gendarmerie, etc., doit être envisagé pour assurer non seulement le confort des touristes, l'attrait écotouristique de Yola et la protection des visiteurs, mais également impulser le développement local.

Pour que tous ces efforts soient concrétisés, il faudrait surtout mettre sur pied une bonne politique de mobilisation de ressources financières. D'abord, le gouvernement doit tenir compte des prévisions budgétaires faites par le Mintoul et s'assurer surtout du transfert des fonds aux collectivités territoriales

décentralisées (CTD). Pour l'exercice 2023, le budget transférable à l'ensemble des CTD du Cameroun s'élève à 1,5 milliards de FCFA seulement. C'est pourquoi ces unités territoriales doivent de plus en plus avoir recours à des partenaires privés nationaux et internationaux qui financent mieux les projets liés à l'écotourisme. Il ne faut pas non plus négliger les sociétés d'aide au développement des collectivités qui contribuent très souvent à promouvoir et à développer l'industrie touristique. En un mot, les autorités compétentes devraient à priori mettre en place un leadership stratégique efficace ayant la capacité nécessaire en termes de ressources humaines et financières, de visions, de stratégies, de méthodes de planification et d'évaluation en vue de vaincre les obstacles (Koularambaya, 2013, p. 40).

### **Conclusion**

Il y a de la matière à découvrir à Yola : le gros arbre, l'île aux perroquets, le fleuve Nyong, la vaste forêt, etc., sont autant d'atouts originaux qui constituent l'attraction devant égarer les visiteurs de fascination par la possibilité de découverte du paysage naturel tout en créant une conscience respectueuse de la diversité environnementale. En réponse à la question posée à l'introduction, il nous incombe de dire que la transformation du site de Yola en pôle d'excellence touristique passe par une action coordonnée entre l'Etat via la Délégation du Tourisme de la Mefou et Akono, la Commune de Bikok, les bailleurs de fonds, les populations autochtones et riveraines qui se doivent de s'impliquer dans la gestion et valorisation du site. Au vu des enjeux liés à l'écotourisme en ce XXI<sup>e</sup> siècle,

tous les acteurs de ce secteur d'activités devraient dans un premier temps créer une synergie d'actions et mobiliser leurs énergies afin d'inscrire le site de Yola dans une dynamique de développement. Par ailleurs, nous proposons la recherche des financements conséquents ; ce qui implique non seulement une revalorisation des ressources allouées par l'Etat, mais aussi et surtout la capitalisation du partenariat public-privé, la sollicitation des bailleurs de fonds, des élites, etc. Ces fonds, s'ils sont mobilisés et bien utilisés, permettront d'encourager l'aménagement, l'entretien et la promotion du site et induiront le développement d'un tourisme durable (Essamé, 2019) à Yola.

## Références bibliographiques

### Ouvrages

- Essono, E. F. (2000). *Le tourisme au Cameroun : Les régions et les pôles de développement*. 1<sup>ère</sup> édition, Yaoundé, Imprimerie Saint Paul.

- Kuate, J. P. (2002). *Les élections locales au Cameroun, l'élection des conseillers municipaux et du maire*. Douala, Maccacos.

- Lequin M. (2001). *Ecotourisme et gouvernance participative*. Québec, Presses de l'Université du Québec.

- OMT. (2000). *Rapport sur le développement en Afrique, Intégration Régionale en Afrique*. Banque Africaine de Développement. Paris, Economica.

### Articles

- Briltey, B. (1995). « Gestion municipale sous tutelle au Cameroun ».

Villes en Parallèles, n°22, 68-85pp.

- Essamé, I. (2022). « Le financement des collectivités territoriales décentralisées : un défi contemporain du développement local au Cameroun ». *Revue africaine des sciences politique et sociale*, n°37.

-Essamé, I. (2019). « Tourisme et développement local : Les perspectives d'une valorisation du site de Ngog-Lituba dans le canton Babimbi ». in Melingui Ayissi, A. N., Fadibo P. et Obama Belinga, C. T. *Partenariat et développement local : Apports spécifiques et intégrés dans la dynamique territoriale des ex-colonies d'Afrique*, Cameroun, Editions de Midi, pp. 293-306.

-Hond, J. T. (2010). « Etat des lieux de la décentralisation territoriale au Cameroun », In Ondo M. L'administration publique camerounaise à l'heure des réformes, Paris, L'Harmattan, pp. 93-114.

-Metsena Ndjavoua (2019). « Tourisme : Enjeux pour le développement local dans les Monts Mandara au Cameroun ». in Melingui Ayissi, A. N., Fadibo P. et Obama Belinga, C. T. *Partenariat et développement local : Apports spécifiques et intégrés dans la dynamique territoriale des ex-colonies d'Afrique*, Cameroun, Editions de Midi, pp. 307-320.

-Tchindjang, M. et Kengne Fodouop. (2003). « Le Cameroun, un pays aux potentialités touristiques sous-exploitées ». *Boletim Goiano de Geografia, Instituto de Estudos Socio-ambientais/ Geografia*, Vol. 23, n°1. En ligne sur [10.5216/bgg.v23i1.4162](http://10.5216/bgg.v23i1.4162). Consulté le 4 mars 2022

-Tchindjang, M. et Etoga, M. H. (2014). « Les chutes de la Lobé, un patrimoine géoculturel exceptionnel sur la

côte camerounaise entre tourisme durable et préservation des identités culturelles ». Patrimoine mondial tourisme et développement durable en Afrique, Vol.4, n°5, En ligne sur <http://journals.openedition.org/viatourism/951>. Consulté le 10 avril 2022

-Wassouni, F. (2015). « Patrimoine, tourisme et problématique dans les régions septentrionales du Cameroun à l'heure de la décentralisation ». IFRA-Nigeria working papers series, n°54, pp. 1-34. <http://www.ifra-nigeria/IMG/pdf/patrimoine-tourisme-cameroun.pdf> Consulté le 24 décembre 2020 à 13h24

## Thèse

Comsu, J. (1982). « Colonisation et organisation sociale. Les chefs traditionnels du Sud-Cameroun pendant la période coloniale allemande (1884-1914) », Thèse de Doctorat en Histoire, Université de Metz.

## Mémoires

Baba Mamadou, B. (2008). « Tourisme et développement local au Cameroun impact du projet ST-EP sur les populations d'Ebogo », Mémoire de fin de formation à l'INJS, Yaoundé, INJS.

Koularambaya, N. M. (2013). « Les problèmes de la commercialisation des produits touristiques au Tchad », Fès, Ecole Supérieure de Management.

Lolo Elangué, P. C. (2011). « Valorisation des sites et rentabilisation

de l'écotourisme au Cameroun : Cas du site d'Ebogo près de Mbalmayo », Yaoundé, INJS.

Owona Ndongo, P. A. (2007). « Télédétection et aménagement forestier, analyse de la structure de la végétation et de l'occupation du sol : cas de la réserve forestière de Mbalmayo, province du Centre, Cameroun », Mémoire de Master en Dynamique spatiale, gestion des territoires et développement, Université Paul-Valéry (Montpellier III).

## Lois

Loi n°2004/017 du 22 juillet 2004 en son Art. 2 et 4 LOI N°2004/017 DU 22 JUILLET 2004 portant orientation de la décentralisation.

LOI N°98-6 DU 14 AVRIL 1998 relative à l'activité touristique et loisirs au Cameroun.

## Sources orales

N°	Noms et Prénoms	Genre/Age	Statut Professionnel	Structures d'attaches	Lieu et date d'entretien
01	Akoa Nicodème	H/51	Chasseur	/	Evindissi 10/01/2023
02	Alima Fidèle	H/48	Pêcheur	/	Evindissi 17/12/2023
03	Amougou Mbarga Gallus	H/34	S/G Adjoint	Mairie de Bikok	Bikok 13/01/2023
04	Balla Balla Pierre	H/75	Chef de 2 <sup>e</sup> degré à Evindissi	/	Evindissi 16/01/2023
04	Batghama Mattilde	F/44	Déléguée adjoint	Délégation des arts et de la culture de la MA	Ngoumou 10/12/2023
05	Beyala Antoinette	F/65	Cultivatrice	/	Yola 15/01/2023
06	Bibi Joséphine	F/58	Cultivatrice	/	Yola 10/01/2023
07	Etéta Mbarga	H/88	Cultivateur	Gardien du site	Yola 15/01/2023
08	Ezembé François	H/43	Planteur/ Pêcheur	Guide touristique	Yola 15/01/2023
09	Déré Daniel	F/45		Délégué départemental du tourisme et loisirs de la MA	Ngoumou 12/01/ 2023
10	Olinga Mathieu	H/58	Planteur/ Naturopathe	/	Yola 14/01/2023